



COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PÉTANQUE CUBZACAÏSE 16 novembre 2019

Présents : Monsieur le Maire, Alain Tabone, Monsieur Gérard Bagnaud Président de l'O.M.S.S.C.A
Mesdames Patricia Barbé, Carine Benne, Lucille David
Messieurs Michaël Benne, Christophe Bodin, Dominique Bonnet, Christophe Boué, Léon Bourdon, Stéphane Bourdon, Thierry Bourdon, Cazenabe Thierry, Emery Didier, Thomas Laval, Pascal Marcillo, Yann Marcillo, Laurent Monier, Romain Monier, Jean-Pierre Prat, Joël Routurier, Bernard Sotéras,

Début de séance : 18h15

Le Président Laurent Monier souhaite la bienvenue à Monsieur Le Maire, au Président de l'OMSSCA et aux licenciés et les remercie de leur présence.

Il cède ensuite la parole au secrétaire Bernard Sotéras qui avant de commencer cette assemblée générale demande à l'assemblée d'avoir une pensée pour Christian Capdebos, qui s'en est allé au début de cette année, le 8 janvier et que la plupart des présents ont connu. Il a présidé le club durant 18 ans et a été secrétaire du District pendant 16 années.

Il fait lecture ensuite de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Rapport moral,
- Bilan financier,
- Manifestations 2019
- Questions diverses

Rapport moral

L'effectif pour 2019 a été de 43 licenciés (48 en 2018). Un grand merci donc aux nouveaux licenciés qui ont compensé de nombreux départs.

On peut dire que les couleurs de Cubzac ont été bien présentes dans toutes les qualifications sur les terrains de Gironde, dans la Nouvelle Aquitaine et même plus loin.

Cette année encore on ne peut que féliciter nos jeunes juniors Enzo Malichecq et Yann Marcillo pour leurs titres respectifs :

- Champions de Gironde triplète à Bassens pour tous les deux
- et Champion de Nouvelle Aquitaine triplète à Ste Livrade pour Yann.

Chez les seniors, en doublette, Lucille, Pilou, Florian, Michaël, Thomas, Benoît et Pascal ont réussi à être présents au 2ème Tour des qualifications.

Concernant le Ch Des Clubs, les deux équipes engagées en 4ème et 3ème division terminent chacune à la 3ème place. Bravo à tous pour ce résultat qui les propulse en 3ème et 2ème division pour la saison 2020.

Même en Jeu Provençal nos couleurs ont brillé grâce à Christophe et Stéphane qui ont atteint les phases finales sur les terrains du Bouscat et de St Jean d'Ilac.

Vous trouverez la quasi-totalité des résultats significatifs des licenciés sur le document récapitulatif de la saison 2019. Tous ces résultats et les photos correspondantes sont présents à la fois sur la page facebook ainsi que sur le site de la Pétanque Cubzacaïse qui a été vu 7680 fois.

Dans l'ensemble, les concours et manifestations organisés par le club ont été très appréciés : que ce soit celui de la Galette des rois en janvier, ceux en internes, le concours de fête avec plus de 300 participants, le souvenir « Michel Bordas et Christian Capdebos », le Grand Prix de la ville de Cubzac ainsi que les lotos et le vide grenier. Seul petit bémol, le concours vétérans qu'ont remporté Léon, Alain et Dominique qui n'a compté qu'une douzaine de triplètes

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis d'assurer le succès de ces manifestations et plus particulièrement à Dominique qui s'est occupé des parties à la bouteille les mercredi et vendredi après-midi durant toute la saison 2019.

J'adresse aussi mes remerciements à tous les licenciés pour leur participation et leurs performances.

Je terminerai ce bilan moral en remerciant M. Le Maire et son conseil municipal pour le soutien qu'ils apportent au club et nos sponsors : « Point P » de Saint André de Cubzac, Intermarché de St André de Cubzac et Intersport qui nous ont permis de réaliser une très bonne saison

BILAN FINANCIER présenté par la trésorière Patricia Barbé

Remise du bilan aux participants et commentaire de certains postes : subvention 350€ pour laquelle nous remercions monsieur le maire et le conseil municipal, remerciements à **Babeth DAVID** pour le **sponsor SOMOPA** qui a donné **300€**, **LOTOS** 2795,36€ Moins de recette que l'année dernière, mais 2018 fut une année record en recherche et dons, de lots, **CONCOURS** 297,54€ de plus qu'en 2018 malgré 465€ de primes et prix supplémentaires, **VIDE GRENIER** 246,25€ de plus.

LE CLUB A PRIS EN CHARGE :

31,50€ SUR LES LICENCES - 60,00 INSCRIPTION AU CHAMPIONNAT DES CLUBS - 60,00€ D'HOMOLOGATIONS - 168,00€ D'INSCRIPTIONS AUX NATIONNAUX - 352,00€ DE PARTICIPATION AUX QUALIFS - 90,00€ DE PRIMES AQUITAINE ET FRANCE - 924,00€ DE TENUES - 1776,67 REPAS ET DEPLACEMENTS

SOIT UN TOTAL DE 3462,17€ UTILISÉS AU BÉNÉFICE DES LICENCIÉS.

Résultat de l'année : bénéfice 1510,38€

AVOIRS : STOCK : 425,34€ – C/PTE BANQUE : 1 434,46€ LIVRET : 4 439,96 € - CAISSE : 36,83€

Total : 6336,59€

- Question de Christophe Boué qui demande des explications sur les primes de la FFPJP

- Réponse 100€ pour les 2 équipes

Mise au vote du Bilan Financier : Adopté à l'unanimité

RAPPORT AG DU DISTRICT

Ce samedi matin avait lieu à 9h à Berson l'AG du District présidée par Jean-René Allaire.

Dans son rapport moral il précise entre autres les changements de présidents dans les clubs de Blaye, Bayas et Braud. Fait lecture des principaux résultats des licenciés du district, notamment les titres de nos juniors Enzo Mallichecq et Yann Marcillo. Donne les dates pour 2020 des prochaines AG, du Comité de Gironde (28 /11), du District (14 /11). Il indique que l'ensemble des AG des clubs avec l'élection des nouveaux bureaux devront impérativement être faites avant celle du District.

Dans les nouveautés pour 2020,

- le CDC pour chaque division sera disputé en 6 poules de 4 équipes, -
les inscriptions aux qualifications et championnats devront se faire au plus tard le mardi à 18h et pour les celles concernant les vétérans le vendredi à 18h, avant le jour prévu.

- pour la 1ère fois un championnat de tir de précision (à 7 et 9m) sera créé. Date butoir des inscriptions le 19 janvier et une première sélection se fera au sein des clubs (1/3 des inscrits par club iront aux qualifications District. De plus amples informations seront données quant au déroulement de la compétition.

- 2 concours (Triplette homogène) réservés aux licenciés du district seront organisés le 14 mars à Bayon (ouvert à tous), le 4 juillet à Aubie (promotion). Les inscriptions se feront sur place avant 14h30. -

Concernant les tenues, dans les qualifications et championnats les jeans sont interdits de quelle couleur qu'ils soient.

- Pas d'augmentation du prix des licences pour la prochaine saison mais en 2021, +2€

Le président fait passer le calendrier afin que les clubs proposent les dates de leurs concours.

Fin de la réunion à 12h30.

BUREAU :

Le président Laurent Monier annonce sa démission pour raisons personnelles. Il remercie les membres du bureau pour leur travail à ses côtés ainsi que M. le Maire et la municipalité pour leur soutien durant ses quatre années à la tête du club.

Au nom des membres du bureau Patricia le remercie pour son action positive au sein du club.

Appel à candidature pour le poste de président: seule Carine Benne vice-présidente se porte candidate.

Elle est élue à main levée à l'unanimité.

NOUVELLE COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Carine Benne

Trésorière : Patricia Barbé

Secrétaire : Bernard Sotéras, Secrétaire adjoint : Dominique Bonnet

La trésorière Patricia Barbé et le secrétaire Bernard Sotéras sont mandatés pour effectuer toutes opérations, ensemble ou séparément sur les comptes bancaires de la Pétanque Cubzacaïse.

MEMBRES ACTIFS :

Cette année Léon Bourdon et Laura Benne sont démissionnaires pour raisons personnelles. Le Bureau les remercie pour leur aide durant de nombreuses années, notamment Léon.

Parmi les présents, Mickaël Benne et Thomas Laval restent membres actifs et Lucille David, Christophe Boué et Pascal Marcillo se portent candidats. Ils en sont remerciés.

Liste membres actifs pour 2019: Mickaël Benne, Thomas Laval, Lucille David, Christophe Boué et Pascal Marcillo

MANIFESTATIONS 2019/2020 :

LOTOS : 1er décembre 2019 – 19 janvier 2020 – 23 février 2020

VIDE GRENIER : 14 juin 2020 salle du port

CONCOURS : 17 mai 2020, Concours de fête locale les 28 et 29 août 2020, 17 octobre 2020 Concours souvenir « Challenge Michel Bordas/Christian Capdebos » et Grand Prix ville de Cubzac le 1er novembre 2020

LICENCES:

Prix 2020 : Inchangé pour le Comité 35€

Il en est donc de même pour les tarifs du club : Hommes: 38€ - Femmes: 23€

Une liasse de documents est remise à chaque licencié présent.

RENOUVELLEMENT : Si Certificat médical fourni depuis moins de 3 ans - Remplir le questionnaire médical, si oui à une question, fournir un nouveau certificat.

ATTENTION : Les certificats médicaux de 2017 sont à refaire

A remettre au club: Document de demande à remplir et à signer par chaque licencié + attestation questionnaire médical ou certificat de moins d'1 an + licence + règlement. **Conserver le questionnaire médical**

NOUVEAUX LICENCIÉS :

A remettre au club: Document de demande à remplir et à signer par chaque licencié/certificat médical moins d'1 an/ photocopie pièce identité ou livret famille/justificatif domicile de moins 3 mois/1 photo récente + règlement

PAS DE PRISE DE LICENCE EN DEHORS DES PERMANENCES

PAS DE LICENCE SANS REGLEMENT OU DOCUMENT MANQUANT – Possibilité paiement par chèque décalé

COÛT DES MUTATIONS: **Interne : 30€ - Externe : 50€**

Très important : La mutation peut se faire toute l'année.

Elle peut se faire au **District du 1er au 31 décembre** et après le licencié devra se déplacer au Comité pour l'obtenir ou au **club à la date de permanence prévue** ci-dessous.

DATES PERMANENCES :

Samedi 14 décembre de 14 à 16h au local du club : **Mutations + Licences**

Samedi 25 janvier de 14h à 16h au local du club : **Licences** (voir dates et infos dans les liasses)

INDEMNITES REPAS ET DEPLACEMENTS :

QUALIFICATIONS : 20€ (repas) si le licencié se qualifie pour le lendemain - 30€ déplacement pour la nuitée sur justificatif - 40€ prime pour Grande Région Aquitaine, 50€ prime pour France.

CHAMPIONNAT DES CLUBS : **Indemnité kilométrique 0,20€/km, augmentation de 5ct du km pour celui (ou celle), ou ceux qui prennent leurs véhicules au-delà d'un déplacement > à 40km A/R.**

INSCRIPTION AUX NATIONNAUX : 3 remboursements maxi avec uniquement des équipes homogènes. Si 2^{ème} journée 20€ + 30€ si nuitée avec justificatif.

ENTRAÎNEMENT DU VENDREDI :

Comme en 2019, c'est Dominique qui s'en occupera.

Fin de la saison 2019 le 29 novembre et réouverture le vendredi 10 janvier 2020 à 14h30.

La couleur des nouveaux tickets sera magenta (rose foncé).

TENUES :

Dorénavant Bas de survêtement obligatoire, Carine s'est occupée de la recherche d'un modèle. En fonction du prix, le club participera financièrement, montant à fixer.

Lucille indique que le sponsor de Babeth prendra à sa charge la totalité du règlement.

SOIREE DES LICENCIES :

Elle se déroulera au restaurant La Renardière à St Sulpice et Cameyrac le 11 janvier. Soirée dansante animée par un DJ, apéritif dînatoire et repas. Le restaurant nous accueille à partir de 18h30 et la soirée peut se poursuivre jusqu'à 4h du matin.

Offerte aux licenciés, pour les conjoints 42€, pour les enfants jusqu'à 12 ans : 15€

Les invitations sont dans les liasses, il y a un **bulletin d'inscription à retourner au plus tard le 14 décembre** avec le règlement s'il y a lieu. Attention pour le plat de résistance le restaurant donne à choisir viande ou poisson. Le choix est proposé sur le coupon, bien le renseigner. Le bureau va se réunir pour finaliser le menu et l'organisation.

QUESTIONS DIVERSES

- Thierry Cazenabe ne comprend pas pourquoi il y a une date butoir pour le retour des tickets à la bouteille et que lors qu'il changent de couleur l'année suivante on ne les échange pas tout simplement.

Patricia lui précise qu'avant l'AG il faut finaliser les comptes de la caisse des tickets et la date limite a été transmise par mail et affichée au club un mois et de demi avant. Si on ne peut venir, on fait échanger les tickets par un autre licencié.

- Mickaël Benne demande au bureau que la soirée du club soit aussi gratuite pour Yohann Geneste, bien que non licencié mais présent à tous les entraînements. Il participe financièrement à la vie du club durant toute la saison.

- Didier Emery demande où en est le projet du nouveau terrain et fait part du manque d'éclairage sur une bonne partie du terrain actuel. Il demande à la municipalité d'intervenir afin d'y remédier. Ce problème avait déjà été évoqué la saison dernière

LE MOT DU PRESIDENT DE L'OMSSCA :

Gérard Bagnaud félicite l'ensemble du bureau pour son travail et les résultats obtenus. Il remercie Laurent pour son implication au sein de l'association et félicite Carine pour sa nomination à la présidence du club.

Pour ce qui est du nouveau terrain, ils travaillent sur un projet. Si ce projet se réalise ce sera vers 2021. Ce qui est sûr, c'est qu'il occupera la 1ère moitié du terrain de foot situé au port. Vous profiterez d'une augmentation de la surface de parking. Pour l'éclairage la mairie a de côté l'éclairage du futur terrain, ils pourraient peut-être l'installer...

Suite à la question de Dominique concernant les gobelets avec consigne (zéro déchets) il souhaite qu'en plus du logo du club, celui de l'OMSSCA y figure. Pour le lavage il indique qu'il existe maintenant des produits nous permettant de le faire sans machine.

Il finit son intervention en indiquant qu'il est très satisfait de la dynamique du club

LE MOT DU MAIRE :

Avant de répondre à la question de Didier, le Maire Alain Tabone remercie Laurent pour son action positive durant son mandat, en particulier dans le recrutement de bons joueurs. Bravo à Carine pour son élection comme présidente. Laurent a fait un beau boulot, à elle de poursuivre. Il remarque que pour le club de Cubzac, une femme présidente, c'est une première! . Il félicite ensuite les jeunes Enzo et Yann pour leurs titres ainsi que les équipes qui ont participé au CDC. Il est très très surpris du résultat du bilan financier présenté par la trésorière, vu l'état des finances il y a quelques années. Félicitations!

Il remercie Bernard pour la tenue de la page Facebook et du site.

Concernant l'éclairage du terrain, il s'engage à remédier au problème, le matériel étant disponible. Le nécessaire sera fait rapidement.

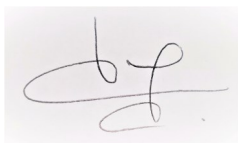
Il termine en félicitant le club, au nom de la mairie.

LE MOT DE LA PRESIDENTE :

Carine Benne nouvellement élue remercie tout le monde d'être venu et invite tous les participants à l'A.G à partager le verre de l'amitié.

Fin de séance : 19h40.

La présidente



Carine Benne

Le secrétaire



Bernard Soteras

La trésorière



Patricia Barbé